

## Regard croisé

### Refonder des civilités urbaines, adapter les lieux publics\* (extrait)

par François Ascher

*Les transformations des lieux, des objets et des modalités des sociabilités urbaines modifient les pratiques sociales dans les espaces publics. Autrefois, les citoyens connaissaient ou auraient pu connaître beaucoup de ceux qu'ils côtoyaient dans les espaces publics, dans la rue, dans un commerce, au cinéma, dans leur quartier. Dans les villes, de nos jours, les citoyens qui fréquentent des lieux publics, seuls ou à plusieurs, ont de moins en moins de chances de connaître ceux qu'ils croisent. Comme Simmel l'avait déjà mis en évidence au début du siècle, dans la grande ville chaque citoyen devient en quelque sorte un étranger. L'urbanité métropolitaine se construit alors sur un mélange d'indifférence, de tolérance et d'affinités particulières. La multiplication des appartenances sociales et la complexité des identités socioculturelles diversifient aussi la civilité, c'est-à-dire les codes de conduite des individus, les convenances et les « bonnes manières » en usage dans leurs groupes. Les actes des uns et des autres perdent leurs significations communes. Pour le citoyen de la grande ville, la formule « dans la foule solitaire » résonne plus que jamais à la fois comme l'expression d'une possibilité de liberté individuelle et comme une angoisse majeure.*

*Les interactions entre gens inconnus sont en effet à la fois un potentiel et une menace. Elles sont rendues difficiles car les individus ne partageant plus les mêmes codes, les incompréhensions sont fréquentes. Telle attitude, tel comportement peut être perçu comme une menace, un appel, une provocation, un quasi-délit, alors qu'il n'a pas du tout cette signification pour son auteur. Une pratique individuelle apparemment sans importance peut engendrer une gêne pour ceux qui partagent le même lieu public, voire être vécue comme une agression : c'est le cas typique des baladeurs qui, lorsqu'ils sont réglés trop forts, laissent échapper des sons aigus souvent insupportables pour les voisins dans un transport public ; c'est aussi le cas des usagers de téléphones mobiles qui perturbent les lieux collectifs par leurs sonneries et leurs conversations trop fortes et indiscrettes. Il peut résulter de tous ces faits non seulement des gênes mais une sensation globale d'insécurité. Celle-ci est renforcée par le sentiment de solitude face à des agressions potentielles, elles-mêmes facilitées d'une certaine manière par les déviances et les délinquances que peut engendrer un sentiment de liberté individuelle sans forces sociales de rappel. En effet, en l'absence de membres de ses groupes d'appartenance, il n'y a plus, pour certains individus, de risques de sanctions au non-respect des règles collectives, y compris à la transgression des codes de son propre groupe. L'espace public, qui accueille des pratiques et sociabilités variées, est de plus en plus un territoire où se mêlent l'inconnu, l'imprévisible, l'immaîtrisable.*

**Refonder une civilité commune, restaurer des codes de conduite clairs, connus et partagés, apparaît ainsi comme une des grandes exigences de la vie urbaine. Les multiples petits incidents de la vie quotidienne, comme la crainte d'une insécurité des centres urbains sur le mode américain, rendent les citoyens de plus en plus sensibles au besoin d'invention d'une nouvelle politesse urbaine qui faciliterait les côtoiements et interactions quotidiennes, et à la nécessité de restaurer un sentiment d'appartenance à une même collectivité qui puisse constituer des solidarités concrètes et accroître ainsi le sentiment de sécurité dans les lieux urbains. Le développement de l'autonomie des individus exige ainsi le ressourcement et l'adaptation des droits et devoirs qui règlent leurs interactions personnelles. Civilité, citoyenneté et**

\*© " La République contre la ville", éditions de l'aube 1998



citoyenneté sont des enjeux majeurs et interdépendants de notre société urbaine. Les citoyens libres doivent maîtriser et utiliser une civilité commune pour régler leurs rapports les plus anecdotiques ; ils doivent aussi avoir la conscience d'appartenir à une collectivité citadine, pour réagir solidairement à l'égard des citoyens anonymes qu'ils côtoient.

**Les hommes politiques et les urbanistes n'ont pas toujours suffisamment conscience de ces enjeux. Pourtant, leur responsabilité est engagée. Il ne s'agit pas seulement de développer des services de sécurité, d'exiger des commissariats de police plus nombreux, de recruter des policiers municipaux, d'améliorer l'éclairage extérieur : il faut faire des espaces publics un champ politique majeur.** La prise en compte de la question de la civilité est certes très compliquée, car les pouvoirs publics ont peu l'habitude de s'occuper des convenances : ils sont plus entraînés à autoriser ou à interdire ; or ces modes d'action sont par essence contradictoires avec ce type d'objectifs. S'agissant de la solidarité, ils ont aussi du mal à agir autrement qu'en affectant des moyens publics à telle ou telle action, ou en « sous-traitant » la mobilisation volontaire des habitants à des mouvements associatifs. Mais la politique ne doit pas se défaire de la solidarité sur l'humain. La restauration locale du politique comme la valorisation sociopolitique de la civilité urbaine passent par une inversion de cette tendance qui voit les collectivités locales comme l'État se décharger de plus en plus sur des mouvements associatifs et caritatifs. La démultiplication des moyens publics par des mobilisations militantes est certes indispensable, mais elle affaiblit aussi la sphère publique lorsqu'elle s'y substitue.

En matière d'intervention publique sur la civilité urbaine, l'expérience lancée par le maire de Bogota il y a quelques années est très intéressante et mériterait d'être analysée plus au fond. Tout le monde connaît l'insécurité qui règne dans cette ville. La municipalité ne disposant pas de moyens sérieux, ni pour lutter contre la pauvreté ni pour lutter contre la violence, son maire avait lancé il y a quelques années une grande campagne sur la politesse et la convivialité urbaine. Les habitants étaient invités à être sympathiques les uns envers les autres, souriants et serviables, les automobilistes étant appelés par exemple à laisser traverser les piétons, et ceux-ci étant encouragés à dire merci. Le pouce levé fut le symbole de cette campagne d'amabilité. Son succès fut important et relativement inattendu, montrant que ce type de mesure ne relevait pas du gadget politique, mais mettait le doigt sur des problèmes essentiels de la vie urbaine. Bien sûr, peu à peu cette campagne fut oubliée. Mais elle a un caractère exemplaire de la nécessaire prise en compte de la civilité dans les politiques urbaines.

La conception et la gestion des espaces publics, de ces nouveaux lieux urbains, devraient aussi mieux prendre en compte les sociabilités contemporaines et les nouvelles modalités des interactions en public. Ainsi, en France jusqu'à une période récente, la conception architecturale et urbaine des centres commerciaux, des gares, des grands équipements collectifs, hôpitaux, universités, stades, etc., s'est faite sur la base de fonctionnalités quasi uniques et a donné naissance à de véritables forteresses introverties. Depuis quelques années, ces objets peu urbains s'enrichissent de quelques fonctions annexes qu'ils intègrent un peu mieux. Mais les choix architecturaux restent grosso modo les mêmes : le regroupement autour d'un espace central, éventuellement avec un atrium, et des façades externes aveugles ou opaques. Cette conception perpétue l'introversion de ces bâtiments et contribue à la fragmentation urbaine. La taille et le statut de ces grands équipements privés, parapublics ou concédés les font aussi largement sortir du champ public : la sécurité et l'entretien y sont notamment assurés par des sociétés privées, ce qui ne facilite évidemment pas le développement de la civilité et de la citoyenneté car cela renvoie la définition et le contrôle des règles de comportement au champ de la propriété et aux logiques marchandes.



*Ces grands équipements privés, publics, parapublics étant probablement des formes économiques et urbaines largement inévitables, il faut les investir d'une réflexion positive et les traiter de façon nouvelle, comme les nouveaux lieux urbains que de fait ils sont déjà devenus. Ils doivent être multifonctionnels, ouverts, sous le contrôle des pouvoirs publics, conçus de telle manière que les individus et les groupes puissent tout à la fois y développer leurs pratiques urbaines et y pratiquer une nouvelle civilité. Les gares, les aéroports, les centres commerciaux, les hôpitaux, les universités, etc., sont devenus trop importants dans la vie urbaine pour qu'on en abandonne la conception et la gestion aux seules logiques des entreprises et des institutions qui gèrent leurs fonctions premières. Et, si les partenariats public/privé sont fort utiles, voire indispensables, ils ne doivent pas pour autant conduire au désengagement des pouvoirs publics : ils doivent au contraire permettre une reconquête publique de la ville. Ils doivent aider à reconstituer des civilités et une citoyenneté adaptées à la croissance simultanée de l'autonomie et des interdépendances des individus métropolitains. (...)*

